

# LA SENTINELLE

et le « COURRIER JURASSIEN » réunis

JOURNAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Organe du Parti socialiste neuchâtelois et jurassien

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI

RÉDACTION : RUE DE LA RONDE 15 — ADMINISTRATION : RUE DU NORD 17

EDITEUR : SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

## ABONNEMENTS

### SUISSE

Un an . . . Fr. 3.—  
Six mois . . . » 1.50  
Trois mois . . . » 0.75

### ÉTRANGER

Un an . . . Fr. 6.—  
Six mois . . . » 3.—  
Trois mois . . . » 1.50

## ANNONCES

La ligne ou son espace 10 c.  
Réclame en 3<sup>me</sup> page 25 c.  
Petite annonce  
Une insertion . . . . . 50 c.

## BUREAU DE PUBLICITÉ

RUE DANIEL-JEAN-RICHARD 39  
TÉLÉPHONE 436

IL SERA RENDU COMPTE DE TOUT OUVRAGE DONT IL AURA ÉTÉ REMIS DEUX EXEMPLAIRES A LA RÉDACTION

## On nous prépare une police des mœurs

En général, nous n'avons des nouvelles du Conseil National que lorsque cette assemblée, terne et flasque, émue par l'intérêt ou par la peur, édicte quelque loi de baillon, repousse une initiative populaire, ou vote de nouveaux crédits militaires.

Le Conseil national prépare actuellement un code pénal suisse, et le 2<sup>me</sup> avant-projet (1908) édifié dans ce but, nous annonce dans un de ces articles quelque chose qui formera un heureux pendant au schnaps fédéral.

L'alinéa 2 de l'article 79 de ce projet est ainsi conçu :

« Celui qui étant atteint d'une maladie vénérienne aura sciemment, notamment par un commerce sexuel, exposé une personne au danger imminent d'être contaminée par lui, sera puni de l'emprisonnement ».

A première lecture vous allez vous écrier : Ah ! mais voilà qui est très bien. Le législateur va donc s'occuper de la santé des gens pour le moins autant que de celle des bêtes. Quelle heureuse innovation ! avec quelle sécurité ne traversera-t-on pas désormais la vie, flanqué d'un côté du 606, et de l'autre du code pénal fédéral.

Je vous conseille pourtant de ne pas vous emballer, afin de ne pas avoir deux peines. Les apparences sont trompeuses en fait de loi plus encore qu'en fait de toilette. L'article ci-dessus se termine comme suit :

« La poursuite n'aura lieu que sur plainte si la personne exposée à la contagion par commerce sexuel est le conjoint du délinquant ».

Qu'est-ce à dire, voilà qui n'est pas des plus clairs pour un profane ?

C'est assez simple cependant. Dans un seul cas, celui d'un époux menacé de contamination par son conjoint, une plainte sera nécessaire. Dans tous les autres cas, le délit sera poursuivi d'office. Les magistrats et leurs aides, les agents de police, auront non seulement le droit mais encore le devoir de rechercher ce nouveau genre de délit, de dénoncer les délinquants, de les livrer aux tribunaux. Si par hasard ils s'égarent dans leurs soupçons, soyez tranquilles, il y aura des expertises médicales, ailleurs on appelle cela des visites, et les tribunaux seront là en fin de compte pour vous acquitter. Une façon de vous blanchir qui ressemble à une embrassade de ramoneur.

Ah ! les jolies enquêtes en perspective, pour suivre une maladie vénérienne à la piste. On y mettra évidemment beaucoup de tact, le tact d'un juge d'instruction et de ses flics. La police politique est toute désignée pour remplir ce rôle, et devenir la brigade des mœurs.

Naturellement on se gardera de tarabuster les gros messieurs et peut-être les hommes en général et on s'acharnera sur de pauvres filles. Nous aurons la police des mœurs comme en France. Notre bourgeoisie diri-

geante qui repousse en général avec des airs de dégoût les idées qui viennent de l'étranger paraît s'en accommoder assez aisément pourvu qu'elles sentent comme celle-ci quelque peu le faisandé.

Vrai, ils en ont une de santé ces messieurs qui nous fabriquent des lois, et ils tiennent à la conserver. Malheureusement leur moyen ne vaut rien pour la santé du peuple et s'ils songeaient un tant soit peu à celle-ci, je leur conseillerais de remplacer le texte de l'article 79 par un autre qui permette de jeter en prison tous les propriétaires qui louent des logements malsains.

CH. NAINÉ.

## OPINIONS

### « Leurs » lectures

Il paraît qu'il y a à La Chaux-de-Fonds, depuis quelques jours, une question des « lectures pour jeunes filles », et des âmes inquiètes — qui, d'ailleurs, me font plus d'honneur que je n'en mérite — me sollicitent d'en dire mon avis. Mon avis est qu'il est bien inutile que je leur en dise mon avis. Car si elles en ont un et que le mien s'y accorde, je ne leur apprendrai rien ; s'il ne s'y accorde pas, c'est le leur, assurément, qu'elles jugeront préférable et moi-même qu'elles jugeront mal. Si elles n'en ont point et qu'elles aient pu vivre commodément jusqu'ici sans en avoir, elles peuvent bien s'en passer encore. Après tout, elles ne me demandent peut-être pas mon avis pour que ça leur soit utile, mais seulement par curiosité et pour pouvoir dire leur avis sur mon avis...

Mon avis est, d'abord, que, s'il y a des jeunes filles — et il doit y en avoir — qui se doutent que nous débattons à leur sujet une pareille question, elles doivent nous trouver rudement naïfs, pour des grandes personnes. Elles ont raison, et si elles gardent pour elles cette opinion peu flatteuse pour nous, il nous faut leur en savoir gré. C'est que, en effet, cette question pouvait être opportune au temps de Fénelon, voire encore sous le règne de sainte Crinoline, où les jeunes filles étaient aux lisères, aux ceillères, et où elles ne voyaient et ne savaient du monde et de la vie que ce qu'il plaisait à des parents vigilants et engoncés dans d'abrupts préjugés de leur en laisser voir et savoir. En ces temps-là, il y avait, un peu partout, une censure, des barrières, et d'assez sérieuses difficultés de franchir celles-ci et de braver celle-là. Mais aujourd'hui !... mais depuis que les jeunes filles fréquentent les écoles publiques et officielles !... depuis qu'elles se répandent librement dans les rues !... qu'elles peuvent stationner devant les étalages des libraires et des kiosques à journaux, mieux que ça ! y faire des emplettes !... depuis que, sans être devenues sourdes, elles voient tous les jours de bonnes petites amies qui ne sont ni aveugles ni muettes... comment voulez-vous ? Et êtes-vous vraiment vous-mêmes aveugles et sourds au point de ne pas voir et de ne pas comprendre que la question des « lectures pour jeunes filles » est devenue une de ces portes largement ouvertes qu'on ne se donne ni la peine ni le ridicule d'enfoncer ?

C'est là, me direz-vous, un état de fait, mais ce qui nous importe et ce que nous voudrions voir discuter et résoudre, c'est la question de principe, car au-dessus des faits relatifs, contingents, transitoires, il y a les principes intangibles, immuables, définitifs...

Non !... vraiment, vous croyez ?... vous en êtes encore là ?... Vous faites — sauf le respect que je vous dois — comme l'autruche qui cache sa tête d'étréneau derrière un manche à balai pour ne pas voir et pour n'être pas vue. Depuis qu'on a inventé l'évolution, tout évolue, même les principes. En matière d'organisation sociale, qu'est-ce que les principes ? Ce sont des états de fait qui se sont assez prolongés pour devenir des obligations, des lois morales, des principes de conduite. Quand, sous la pression de forces mystérieuses et incoercibles, les faits se mettent à évoluer vers d'autres états, ce que vous avez pris pour des principes évolue avec eux, et de ces nouveaux états de fait naîtront d'autres principes, qui n'auront pas plus de consistance que ceux qu'ils ont remplacés. Und so weiter, comme disent les Parisiens. Autrement dit, il faut marcher avec son temps... et avec ses filles.

Je vous répète que c'est chimère de prétendre imposer à ces demoiselles un « contrat » de lectures dans lequel il leur est si facile de donner des coups de canif. C'est les exposer, que dis-je ! les obliger à se ficher de vous. Laissez-leur au moins l'illusion que vous commandez et qu'elles obéissent. Et sauvez au moins les apparences, puisque, aussi bien, c'est tout ce qui reste à sauver.

Car s'il y a encore, dans l'ordre social et en matière d'éducation, un principe qui s'impose et qu'il soit utile d'observer, c'est qu'il faut fuir toute hypocrisie. Or, c'en est une que de ne vouloir pas accepter ce qui est, de faire semblant de ne pas le voir, et de se comporter comme s'il n'existait point. C'en est une que de vous confiner et de confiner vos filles dans un système pédagogique — pouah ! l'affreux mot ! — que la réalité et la vie assiègent et envahissent de toutes parts. Le courant du progrès vous entraîne, et vous ne le remonterez pas. Vous avez voulu faire la révolution, vous l'avez ; briser les anciens moules, ils sont en briques ; élargir les esprits, tout y entre comme dans un moulin ; planter l'arbre de la liberté, on y grimpe comme au mât de cocagne. Et allez donc !... Ne vous piquez-vous point de logique, et ne tiendrez-vous pas, logiciens que vous êtes, à être conséquents avec vous-mêmes ?

Au fond, dans le problème « lectures pour jeunes filles », tout se réduit — prenez garde !... tenez-vous bien !... je vais être franc comme vingt sous !... — tout se réduit à la question sexuelle, passionnelle. L'amour, sous toutes ses formes, voilà le hic, le chien-lait, la bête d'apocalypse. Tenez ! voulez-vous mesurer la profondeur de votre... mettons naïveté ou inconscience ? Vous obligez vos filles à étudier la littérature, en particulier les tragédies de Racine, la poésie d'Alfred de Musset, le théâtre de Victor Hugo, les romans de Balzac, de Flaubert, de Daudet. Il faut — n'est-ce pas ? — qu'elles aient lu Phèdre, Bajazet, le Théâtre dans un fauteuil, Marion de Lorme, Lucrèce

Borgia, Notre-Dame de Paris, les Misérables, Madame Bovary, Fromont jeune... Il le faut, vous dis-je ! Cela est indispensable. Il serait absurde qu'elles ne l'eussent pas fait. Vous les obligez moralement à le faire. Et vous savez, — du moins je le suppose — de quel genre d'amour il y est question. Et vous tenez — du moins je veux le croire — à ce qu'elles comprennent, à ce qu'elles n'apprennent pas comme des perruches, comme de petites oies blanches. Alors ?...

Alors, c'est vous et votre intelligence sur qui il faut que je dise mon avis. Et, dame, le respect que je vous dois... vous comprenez ?... et vous m'excusez, n'est-ce pas ?

DON QUICHOTTE.

### EPILOGUE

en deux tableaux

1<sup>er</sup> Tableau. — Chère madame, que dites-vous de cet article ?... N'est-ce pas ?... C'est affreux !... je n'aurais jamais cru !... A qui se fier désormais ?... Il n'y a plus moyen de laisser cette Sentinelle sur la table... Caroline, qu'est-ce que tu fais ?... veux-tu bien lâcher ce journal ?... ce n'est pas des lectures pour toi !...

2<sup>nd</sup> Tableau. — Dis donc, Caro, as-tu lu le dernier article de Don Qui sur « nos » lectures ?

— Je te crois !... Un chic type, don Qui ! Tu sais qui c'est ?

— Parbleu ! c'est...

(Elles se parlent à l'oreille)

— Oui... Eh bien ! tu sais, j'aurais pas cru, tout de même !...

SANCHO PANÇA.

## Travail collectif

A l'atelier où travaillaient un ou deux ouvriers a succédé l'usine où les ouvriers sont silencieux et rangés en bon ordre comme une armée.

Le patron est invisible. On communique avec lui par téléphone. Il trône comme un dieu au haut de son Olympe et il envoie ses ordres à un peuple au moyen d'intermédiaires.

A ce nouveau mode de travail le patron a trouvé des avantages.

D'abord il se produit sur l'ensemble une moyenne de travail qui établit plus de régularité, de stabilité dans la production ce qui facilite l'œuvre.

Ensuite on économise des moyens de travail : locaux, machines et outils.

On augmente la force de travail. L'entraînement, le mouvement, l'ordre, le rythme même favorisent le travail individuel. Dans un escadron on a la force d'un individu multiplié par le nombre et en plus une plus-value de force générale due à l'influence de l'ensemble sur l'individu.

Enfin et surtout la possibilité de combiner les forces plus avantageusement. Cinquante ouvriers peuvent déplacer en une heure des masses énormes qu'un ouvrier en 50 heures pourrait à peine remuer.

Le travail collectif est le mode

*fondamental* de la production capitaliste.

Il a englobé l'ouvrier, le prolétaire, dans une armée, il lui a enlevé beaucoup de liberté.

D'autre part, involontairement, il lui a ouvert le chemin de l'émancipation.

D'un côté il a donné à la classe ouvrière la notion de classe et celle de la coopération. Il lui a fait comprendre la puissance du nombre et la force de l'organisation.

Il est le créateur et le stimulant de toute l'organisation syndicale.

D'un autre côté, il concentre l'administration, il fait descendre la direction technique et organique au salariat.

Il prépare des cadres auxquels pourront s'adapter les cadres de nos organisations: il favorise l'avenir en compromettant le présent. Pénétrons-le au lieu de le maudire. Ce sera le salut. E.-P. G.

## La Convention du Gothard

Il serait difficile dans la *Sentinelle* de faire un exposé quelque peu complet de la nouvelle Convention du Gothard, question d'actualité cependant, à laquelle ceux qui s'occupent des affaires publiques ne peuvent manquer de s'intéresser.

Pour la construction et l'exploitation de cette ligne, l'Allemagne et l'Italie ont versé en 1869 à une compagnie privée des subventions importantes en échange desquelles ces pays obtinrent des privilèges concernant les tarifs.

Ensuite du rachat de cette ligne par la Confédération nos puissants voisins demandent à ce que les privilèges à eux accordés sur la ligne du Gothard, s'étendent à toutes les lignes appartenant à la Suisse, c'est-à-dire à tous les C. F. F. le Conseil fédéral a accepté cette convention qui constitue une sérieuse diminution de notre autonomie nationale, qui permet à nos voisins du Nord et du Sud de s'ingérer intimement dans tout notre ménage ferroviaire.

Disons entre parenthèse que nos diplomates en cette affaire furent MM. Deucher, Comtesse et Forrer, conseillers fédéraux — à chacun ce qui lui est dû.

Des uns croient que la convention de 1869 donne le droit à l'Allemagne et à l'Italie d'exiger l'extension de leurs privilèges à tous les C. F. F. D'autres — et nous sommes du nombre — estiment que les engagements pris au sujet du Gothard doivent rester acquis pour le trafic de cette ligne seulement.

Et comme la nouvelle convention n'a pas encore été ratifiée par les Chambres fédérales, un très fort mouvement populaire se manifeste; des Comités se constituent et une pétition à MM. les présidents et membres du Conseil National et du Conseil des Etats est lancée. Elle a la teneur suivante:

Les soussignés, etc.... Considérant  
1. Que la Convention du Gothard du 13 octobre 1909 en étendant à tout le réseau des C. F. F. le traitement de la nation la plus favorisée au profit de l'Allemagne et de l'Italie, constitue une sérieuse limitation de notre souveraineté économique, et se trouve en contradiction avec le principe au nom duquel le peuple a voté le rachat: *Les chemins de fer suisses au peuple suisse*;

2. Que la Convention lie à la Suisse à tout jamais et ne prévoit aucun cas dans lequel notre pays pourrait retrouver sa liberté d'action;

3. Qu'elle imposerait aux chemins de fer fédéraux un sacrifice financier considérable, dont le trafic interne, en particulier celui du Tessin, se trouverait presque complètement exclu;

En vertu de l'article 57 de la Constitution fédérale, prient MM. les pré-

sidents et MM. les membres du Conseil national et du Conseil des Etats de bien vouloir renvoyer la convention au Conseil fédéral, confiants dans cette haute autorité pour trouver une solution qui garantisse les libertés nationales contre toute atteinte, soit par la conclusion d'un nouveau traité, soit en s'en tenant strictement aux engagements pris par la Suisse dans les conventions précédentes.

\* \* \*

Nous recommandons chaleureusement à tous les citoyens suisses de signer cette pétition. Ils auront du reste l'occasion, si ce n'est déjà fait, de s'instruire plus complètement de cette importante question, un comité d'action devant se constituer très prochainement à LaChaux-de-Fonds. V. Vallotton.

## Superbes envolées

Un vent de presse et d'art souffle sur notre bonne ville de La Chaux-de-Fonds.

Un génie semble inspirer nos édi-les et ces messieurs cherchent à se surpasser les uns les autres dans l'action pour le beau.

On nous avait donné le monument l'Eplattenier qui, à défaut d'autres qualités, eut celle de coûter horriblement cher.

Monsieur Mosimann ne voulut pas demeurer en reste: il nous gratifia de l'exécrable édifice qui protège nos enregistreurs météorologiques.

C'était le comble du mauvais goût, si mauvais qu'on ne peut même le dire inspiré de Munich ou Berlin.

Comme le public demeure encore plus froid que devant le bloc... emmêlé de la place de l'Hôtel-de-Ville, M. le maire en a déduit, non pas que nos artistes se fourvoient — les artistes ne se fourvoient jamais — mais que le public manquait d'envolée, de poésie, d'idéal.

— Je saurai bien lui donner ce qui lui manque, se dit cet homme de bien. Nous allons sonner et sonner encore les cloches, allons, bim, bam, boum!

Les cloches allaient sonner et le peuple allait enfin être heureux et il serait reconnaissant à ce poétique parti radical d'avoir eu pour lui de si touchantes attentions.

Par malheur, les conseillers généraux ont manqué de goût.

Savez-vous qui le leur dit carrément? M. Matthias l'auteur des délicats couplets sur... vous savez, l'Edicule!

En voilà un qui est placé pour parler d'art et de beauté!

Allons, demandez la littérature populaire artistique, le *National suisse*!

Allons, l'art dramatique populaire, la réforme du bon goût: *Menus propos, le Droit d'aimer*.

Ah! pauvres que nous sommes, nous autres gens terre à terre, qui restons impassibles, alors qu'entour de nous tant d'artistes cherchent à nous faire aimer le beau en créant un milieu d'art: Le Monument! La Colonne! Menus propos! Les Cloches le samedi soir! Que d'art, que d'art!

E.-P. G.

P. S. — Si nous avions été certains que les cloches sonneraient à 5 h. nous nous serions ralliés à cette mesure, mais, disons-le, avant tout pour des raisons pratiques, peut-on être plus béotien que nous. Je tremble déjà à la pensée des excommunications majeures que vous prononcerez contre moi, MM. nos grands artistes!

## Lettre de St-Imier

A la votation communale qui a eu lieu samedi et dimanche passé concernait le budget et les élections au Conseil général, la classe ouvrière de St-Imier a remporté un succès complet.

On se souvient que l'assemblée ouvrière du 5 décembre avait décidé de proposer le refus du budget communal et de présenter une liste de 5 candidats au Conseil général. Voici les résultats obtenus par le scrutin de dimanche. Le budget a été refusé par 549 voix contre 331 pour l'acceptation.

Nos cinq candidats ont été élus au Conseil général à une forte majorité sur la liste bourgeoise.

Emile Berthoud obtient 535 voix; Fritz Zurbruchen 573; Arnold Mœschler 508; Jules Vuille 505; Fritz Krähénbühl 486.

La majorité absolue était de 452 voix.

Un seul candidat bourgeois a obtenu la majorité absolue; c'est M. Paul Charmillot qui a été élu par 453 voix.

Tous les autres candidats bourgeois sont en ballottage. Ce sont MM. Maumary, Adolphe 432 voix; Hofer, Arthur 431; Bertschi, Jean 423; Arnold, Jules 407; Villemin Charles 381; Léon Vuilleumier 370; Holy Jules 377. Ce dernier s'était désisté. Comme il n'y a que des candidats bourgeois en ballottage, il serait logique que ceux qui ont obtenu le moins de voix retirent leur candidature. Espérons que MM. Charles Villemin et Léon Vuilleumier comprendront maintenant ce qui leur reste à faire. Ils l'auront peut-être compris au moment où paraîtront ces lignes.

Par le refus du budget, le peuple a manifesté toute son hostilité contre une augmentation éventuelle des impôts. Il a protesté contre les injustices que symbolisaient les augmentations de traitement que l'on réclamait pour les fonctionnaires les mieux rétribués de la Commune alors que les petits employés de la commune ceux qui en auraient le plus besoin, ont été complètement éliminés.

Enfin, le peuple a manifesté sa volonté d'obliger nos autorités à prendre des mesures énergiques pour faire cesser les déficits continuels des abattoirs et de poursuivre une politique d'économie et de prudence.

Que nos autorités communales tiennent compte du jugement qui a été rendu par le peuple dimanche passé, qu'elles se mettent sincèrement à la besogne et la confiance renaîtra. X.

## COMMISSION SCOLAIRE

Dans sa séance tenue hier soir, sous la présidence de M. le Dr Wægeli, la Commission scolaire a nommé au 2<sup>e</sup> tour de scrutin, M. H.-V. Schmidt au poste de secrétaire des écoles par 19 voix contre 8 à M. Ch. Spielmann et 7 à M. G. Zwahlen.

Au 1<sup>er</sup> tour, le résultat était le suivant: Majorité 18. M. H.-V. Schmidt 17 voix; Ch. Spielmann 9 voix et G. Zwahlen 8.

*Nomination d'un membre au Conseil scolaire.* — Le poste était occupé par notre camarade Louis Carnal, seul représentant de la minorité socialiste dans le dit Conseil.

Voici le résultat de la votation: Bulletins délivrés 34, rentrés 33, blancs 2, majorité 17. Est nommé M. le Dr Theile par 21 voix; Maurice Maire présenté par la minorité socialiste, fait 8 voix, M. le Dr Gerber et Ch. Schürch chacun une. C'est ainsi qu'on respecte les droits de la minorité à la Commission scolaire!

Ancien instituteur, Maurice Maire semblait tout désigné pour ces fonctions; c'est peut-être la raison qui a prévalu pour n'être pas élu: introduire une personne compétente dans cemi-lieu?... tout mais pas ça!

*Pétition demandant la création d'une école aux Convers.* — Sur un préavis favorable du Conseil scolaire, la Commission décide d'appuyer cette pétition et de demander au Conseil communal d'agréer aux vœux des pétitionnaires.

*Rapport du Comité des prix.* — La Commission entend un rapport de ce comité favorable au maintien des prix. Il demande:

1<sup>o</sup> de distribuer en 1911 le stock de livres pour prix, que le dit comité possède encore et de disposer du fond pour prix pour l'achat de livres à distribuer en 1911.

2<sup>o</sup> de demander au Conseil général de maintenir au budget de 1912 le poste pour prix.

3<sup>o</sup> d'augmenter le nombre des récompenses, et de remplacer les accessits actuels par une œuvre d'art à bon marché ainsi que le demandait d'ailleurs la Société pédagogique.

Après une longue discussion, la première de ces propositions est adoptée à l'unanimité, la seconde à une grande majorité contre 5 voix et la troisième à l'unanimité.

Il est décidé de transférer à l'école primaire, la bibliothèque de la jeunesse.

*Aux Divers* M. Dreyfuss demande de quelle façon on pourrait rendre nos séances plus intéressantes, aux séances de la commission scolaire on ne fait qu'enregistrer des décisions du Conseil scolaire, on n'y fait en un mot que de l'administration. M. Dreyfuss aimerait que l'on s'occupât aussi des programmes, de la vie même de nos écoles. M. le Président répond qu'il ne tient qu'aux membres de la commission à rendre nos séances intéressantes puisque chacun est inspecteur de classes et expert de diverses branches au Gymnase, il n'a qu'à présenter des rapports à la commission qui les entendra avec plaisir. M. le Dr Bourquin dit que depuis vingt ans qu'il fait partie de la Commission scolaire, il a toujours entendu traiter des questions purement administratives, il croit qu'une commission nombreuse, comme la nôtre, ne peut guère faire autre chose.

Maurice Maire fait remarquer qu'on ne s'improvise pas pédagogues, ainsi qu'on le croit volontiers dès qu'on est membre d'une commission scolaire, comme par l'effet d'une baguette magique. Si l'on veut s'intéresser aux choses de l'école, il faut étudier les nombreux traités de pédagogie, assister aux conférences qu'organise la société pédagogique, visiter les classes et questionner les instituteurs et institutrices.

Il rappelle que lorsqu'il avait proposé d'introduire dans nos séances des représentants du corps enseignant, on avait ri de cette proposition, parce que membre de la Commission scolaire on croit pouvoir se passer de l'avis des pédagogues, étant hiérarchiquement au-dessus d'eux on doit logiquement en savoir plus qu'eux. C'est une excellente leçon d'humilité que donne incidemment MM. Dreyfuss et consorts à toute la Commission scolaire. Profitera-t-elle?

## L'instruction et l'éducation

La force des organisations ouvrières repose uniquement sur l'instruction et l'éducation de leur membres. Plus ceux-ci sont éduqués, mieux ils comprendront leur situation, les moyens de l'améliorer et le rôle qu'ils doivent prendre dans les rangs des syndiqués; plus ils seront instruits, mieux ils pourront exprimer leurs pensées avec clarté, défendre leurs intérêts avec chances de succès, et se rendre utiles à leur syndicat.

Certes, ce n'est pas sur les bancs d'école que l'on acquiert l'instruction et l'éducation aptes à servir la cause ouvrière. Elles sont empreintes d'une méthode et d'une donnée tellement fausses — appelées du reste à disparaître dans un avenir plus ou moins lointain — qu'elles n'apprennent nullement aux enfants du peuple ce qu'il faut vraiment connaître pour être à même de comprendre la réalité de la vie, ses exigences, ses nécessités, et les notions nécessaires pour y faire face.

Ici & Là

Savoir à quelle époque tel ou tel canton est entré dans le giron fédéral, à quelle date a eu lieu telle ou telle guerre; pouvoir réciter mot par mot les chapitres d'histoire, de géographie, de grammaire, de littérature ou de sciences naturelles; apprendre à connaître les noms et à honorer la mémoire des grands hommes qui, par leur génie, ont surpassé la moyenne de leurs semblables, tout cela peut être très intéressant et utile dans une certaine mesure, mais elle ne suffit guère à former des êtres pouvant être capables d'affronter le futur combat pour l'existence.

La vie exige autre chose encore. Elle demande une instruction et une éducation plus pratique, basées sur les faits, sur la réalité, et non bourrées de formules abstraites marquées de l'intention de masquer tout ou partie de la vérité. Cela, l'école ne nous le donne malheureusement pas. En quittant celle-ci, on se trouve livré à soi-même sans connaître un iota du système social dans lequel on est jeté, sans avoir la moindre idée de l'organisation du travail à laquelle on sera soumis. Tout est encore à apprendre, si l'on veut saisir les rouages de la société présente et prendre conscience du rôle qui nous y est échu de par notre qualité de producteurs.

Il est évident que l'on ne peut pas toujours exiger d'un apprenti de profiter de son temps d'apprentissage pour acquérir des connaissances utiles qu'il aura pu se procurer étant enfant. Durant ces années pendant lesquelles il est astreint — en dehors de son travail journalier — à suivre les cours professionnels et complémentaires, il ne sera guère disposé à vouer son attention aux choses sociales. Rien de plus naturel.

Mais l'apprenti devient ouvrier, et c'est seulement comme tel qu'il se rendra compte de la défectuosité de son instruction. C'est donc son devoir de chercher à la compléter et, au besoin, à la transformer. Et, pour cela, les occasions ne manquent pas, car innombrables sont les conférences et causeries traitant de questions qui touchent de très près le travailleur, et nombreuses sont les bibliothèques où, pour une somme des plus minimes, on trouve des livres bien propres à élargir l'horizon de nos connaissances économiques et sociales. Celui qui veut s'instruire, s'éduquer, n'a que l'embarras du choix.

Alors, pourquoi ne pas en profiter? Pourquoi se satisfaire du semblant d'instruction que nous a donnée l'école officielle? Pourquoi ne pas se tenir, jour le jour, au courant des grands faits économiques qui se déroulent, et dont les conséquences sont de précieuses leçons pour chacun?

La méconnaissance des choses de la vie et de l'organisme social, incline l'individu à suivre les vues de ses camarades sans les approfondir lui-même, sans se faire une opinion vraiment personnelle. Au contraire, l'instruction et l'éducation trempent les caractères et forment des tempéraments qui, en dehors de toute question de personne ou de coterie, étudieront pour eux-mêmes les points à l'ordre du jour, et dédaigneront les arguments de circonstance et de parti pris pour envisager l'intérêt général.

(A suivre).

Ça ira!

Nous étions heureux d'annoncer il y a huit jours, que notre tirage avait enfin atteint et même dépassé 1700. Il était exactement de 1718.

Nous avons plus de plaisir encore à annoncer le succès de cette semaine. De toutes parts nous sont venus des abonnés et notre tirage est monté à plus de 1800.

Encore quelques efforts de nos dévoués camarades et nous pourrons finir l'année avec 1900.

Merci encore à tous les camarades dévoués qui travaillent pour *La Sentinelle*. L'Administration.

**Corgémont.** — Les consommateurs de lait sont dans une bien triste situation. Les ménagères au moment de faire le feu s'aperçoivent que le lait est aigre et sans prendre le temps d'enlever leur tablier de service, s'empressent d'aller à la fromagerie pour faire remplacer le lait. Mais c'est là que ça devient amusant. Vous savez ces personnes qui savent si bien mener leur langue, ne méritent plus le titre de lessiveuse en comparaison de la très majestueuse et imposante Mme la patronne de la Laiterie, qui pour toute réponse aux justes réclamations des mères de famille au sujet d'une meilleure qualité de lait, se plante sur la pointe des pieds et de sa hauteur écrasante, abreuve ses clientes d'injures à les faire rougir de honte.

Plus n'est besoin de recourir à l'école Cherpillod ou à la lutte japonaise pour savoir boxer, ni aux personnes dévoués à la dramatique, ni supporter les frais de théâtre de Bienne ou de La Chaux-de-Fonds. Tous ces plaisirs sont gratuits, si vous voulez bien vous rendre à la Fromagerie, pour voir avec quelle rapidité et quel sans-gêne le personnel sait administrer un de ces beaux gros bleus sur le visage d'un enfant ou d'un père de famille qui se permet de réclamer.

Le plus piquant de l'affaire, c'est que les chéris attendant devant la Laiterie le moment de regagner leur niche, tournent la tête et secouent les oreilles devant les spectacles se déroulant à l'intérieur. Si ces péripéties se répètent et s'accroissent, un cinématographe permanent à Corgémont aura le privilège d'avoir chaque jour un programme nouveau.

La clientèle aimerait se voir traitée avec plus de respect!

La population de Corgémont saura montrer par la suite, ce qu'elle peut faire pour remédier à cet état de choses, et surtout pour que chaque famille puisse avoir la quantité de lait nécessaire à son entretien.

Quelques consommateurs de lait.

GROUPES D'ÉTUDES

**Le Locle.** — Séance tous les mercredis à 8 h. 15, au Cercle ouvrier. Une vingtaine de camarades ont répondu à l'appel lancé. La première séance a été consacrée à répondre à cette question: *Qu'est-ce que le socialisme?*

Les prochaines séances étudieront successivement:

*Le syndicat*, son but et son action.

*Le mouvement politique*, son but, ses moyens.

*La Coopérative*, ses résultats, son but.

*Le Socialisme et la Morale*.

Le camarade E.-Paul Graber, de La Chaux-de-Fonds, assistera à ces premières séances.

Nous recommandons ce groupe à tous les militants et à tous les jeunes.

LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi à 8 h. 15, salle de la Bibliothèque du Cercle ouvrier:

Sujets: 1. *Machines et grande industrie*.

2. *Travail à la journée*.

Ces séances sont spécialement destinées aux jeunes et aux militants.

Les camarades âgés devraient se faire un devoir d'y envoyer leurs fils et leurs filles — nos séances sont mixtes — afin de nous aider à préparer une nouvelle génération de propagandistes et de militants convaincus.

**Union ouvrière.** — Très peu de délégués sont présents à l'assemblée générale de l'Union ouvrière du vendredi 9 décembre. Après l'adoption du procès-verbal, l'assemblée examine le projet de statuts d'une Confédération romande du travail, statuts élaborés à l'assemblée d'Yverdon et que nous avons publiés dans les numéros 37 et 38 de la *Sentinelle*. Ce projet, adopté après quelques modifications, sera soumis à l'examen des syndicats adhérents à l'Union ouvrière et une nouvelle assemblée générale des délégués l'adoptera définitivement et à son tour mandatera les

camarades chargés de défendre ses propositions au prochain congrès de la Confédération romande du travail, qui aura lieu le 5 février, à Neuchâtel ou Payerne.

L'assemblée décide d'organiser deux conférences l'une avec le concours du camarade Emile Ryser de Bienne, sur *l'Industrie à domicile*, avec projections lumineuses. La deuxième sera organisée de concert avec la Coopérative des Syndicats sur *la vie chère, ses causes et les moyens d'y remédier*. Il sera fait appel à un économiste de marque, de France probablement. Ces conférences auront lieu en janvier et février prochains.

L'Union ouvrière décide de demander à la commune de louer à des pères de famille, désireux de cultiver quelque peu pendant leurs loisirs, les terrains situés aux alentours de la ville et que cette dernière possède.

Par 10 voix contre 6, il est décidé de demander également au Conseil communal d'introduire la sonnerie des cloches le samedi à 5 heures, et cela malgré que le Conseil général se soit prononcé contre toute sonnerie le samedi soir.

**Arbre de Noël.** — Dimanche soir 18 décembre à 8 h. du soir dans la grande salle du cercle ouvrier, l'*internationale Arbeiterverein* de La Chaux-de-Fonds, donnera sa fête de Noël. Au programme figure une comédie «*Der verwechselte Schwieger-sohn*», la scène se passe à Berlin.

Arbre de Noël, distribution, etc. Entrée libre (voir aux annonces).

**Théâtre.** — Dimanche 18 courant, M. Baret, nous donnera du classique: *Mithridate* et *le malade imaginaire*. Il y aura foule comme toujours.

Gratuitement.

Quelques personnes du dehors recevront gratuitement le journal pendant le mois de décembre.



Pour fin de saison  
**Grand RABAIS**

SUR TOUTES LES CONFECTIONS POUR DAMES & FILLETES

**ETRENNES UTILES**

**OCCASIONS RÉELLES ET AVANTAGEUSES**

**DANS TOUS NOS RAYONS**

CATALOGUES, CHOIX, ÉCHANTILLONS A DISPOSITION



# Librairie Coopérative

Léopold-Robert, 43

Articles de Maroquinerie | Articles de Peinture  
 Porte-livres - Porte-cartes - Porte-feuilles | Albums en tous genres - Jeux de famille  
 Porte-monnaie - Serviettes - Agendas | et de construction  
 - Papeteries fines et ordinaires - Livres d'Etrennes - Encriers de luxe -  
 OUVRIERS SOYEZ DES COOPÉRATEURS

# A la Grande Maison

Léopold Robert 32 :-: Hôpital, 2

# Fin de Saison

**10%** de rabais sur tous les Tissus pour Robes et Blouses  
**10%** de rabais sur tous les Jupons  
**10%** de rabais sur toutes les Confections pour Hommes et Enfants

Prochainement grande mise en vente de coupons dans tous les rayons à des prix très avantageux

Chaque acheteur reçoit, à titre gracieux, un joli sous-main-calendrier

## COKE DE GAZ

Nous rappelons au public que l'Usine à gaz vend toujours du coke de chauffage de première qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Aperçu de quelques prix :

Un sac de 50 kg. pris à l'Usine à gaz :

Gros coke . . . . . fr. 1.75  
 Coke concassé . . . . . 1.90

Un sac de 50 kg. rendu à domicile (cave ou bûcher) :

Gros coke . . . . . fr. 2. —  
 Coke concassé . . . . . 2.15

Rabais pour quantités supérieures à 1000 kg.

Combustible le plus économique Prière de faire des essais  
 15156 H 11093 C Direction de l'Usine à gaz.

## Etrennes! Etrennes!

Grand choix de Panneaux et Cadres fantaisie pour Photographies  
 Etais de montres - Boîtes à Gants - Cassettes  
 Prix sans concurrence  
 Se recommande : **Georges STEHLÉ**  
 53, Rue du Progrès, 53 La Chaux-de-Fonds

## OUVERTURE d'un Nouveau Magasin de la Laiterie Coopérative

rue de la CHARRIÈRE, 15

Fromages de toutes provenances et à tous prix. Spécialités d'Emmenthaler, Chaux-d'Abel, Roquefort, Limburg, Tête-de-Moine, Mont d'Or, Serviettes etc.  
 Fromage râpé pour la cuisine.  
**Beurre de table** renommé, en pains de 250, 200, 125 et 100 grammes.  
**Beurre de cuisine** en mottes et au détail. Oeufs. Charcuterie de La Sagne. Produits de Lenzburg tels que pois, haricots, confitures en tous genres.  
**Sardines, Thons, Tomates** en boîtes etc. etc.  
**Lait.** - Pain de la Boulangerie Coopérative.

**Vins.**  
 Nous recommandons aussi nos magasins Paix 70, Fritz-Corvoisier 12 ainsi que le banc sur la Place le mercredi et le samedi.

**Jeunes ménages**  
 Demandez le moyen de limiter volontairement les naissances à O. Alphonse, à l'Anderson (Vaud). - Renseignements gratuits.

## Serre 35a - Cercle Ouvrier - Serre 35a

Samedi 17 décembre 1910

dès 8 heures du soir

# Match au Loto

organisé par la

Musique ouvrière **La Persévérante**

Quines superbes! :-: Quines superbes!

Invitation à tous les membres du Cercle. LE COMITÉ.

## Serre 35a - Cercle Ouvrier - Serre 35a

Dimanche 18 décembre 1910

dès 8 heures du soir

# Arbre de Noël

organisé par

**P'Alg. Arbeiter-Verein**

Vente américaine Tombola intime

Soirée familière et dansante

Invitation cordiale. Le Comité.

\*\*\*\*\*

## LE PROGRÈS

Caisse d'indemnité en cas de maladie  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

# Arbre de Noël

Le Dimanche 18 Décembre 1910, à 4 h. du soir

au Temple de l'Abeille

Nous recommandons chaleureusement à nos Sociétaires de réserver bon accueil aux dévouées demoiselles qui ont bien voulu se charger de percevoir le dons, si minimes soient-ils, qui seront les bienvenus.

Le Comité de l'Arbre de Noël.

\*\*\*\*\*

## PAUL HAGEMANN

rue Léopold-Robert 58, La Chaux-de-Fonds  
 Téléphone 901 MAISON GROSCH ET GREIFF

## DENTIERS

Garantis première qualité. Prix : 85 et 150 fr. tout compris

## Mise au concours

du poste de premier contre-maître de l'Usine à gaz de La Chaux-de-Fonds

Les postulants doivent avoir fait un apprentissage de mécanicien, connaître à fond le service d'exploitation d'une usine à gaz, et parler couramment les langues française et allemande.

Les intéressés peuvent demander le cahier des charges à la Direction soussignée, qui recevra les offres jusqu'au 23 Décembre courant. Celles-ci seront accompagnées de certificats, références et renseignements sur l'activité antérieure des postulants.

La Chaux-de-Fonds, le 13 décembre 1910.

Le Directeur des Services Industriels :

H11135C 15439

H. MATHYS.

## PHARMACIE COOPÉRATIVE

Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité Toutes spécialités  
**TARIF LE PLUS RÉDUIT**

## Huile de foie de morue de Norvège

H 9591 C Qualité supérieure fr. 1.65 le litre 14748  
 L'officine n° 1 (rue Neuve 9) est d'office pour le service de nuit.  
 Les ordonnances et médicaments sont envoyés par retour du courrier contre remboursement.

## Encadrement

A l'occasion des fêtes  
 Encadrements  
 Tableaux  
 Panneaux  
 Reliures

S'adresser au tenancier du Cercle ouvrier.  
 Ed. Hofmann.

## E. BREGUET

Opticien-Spécialiste  
 Serre 4 - Téléphone 246  
 Verres pour toutes les vues défectueuses  
 Lunettes, Pince-Nez riches et ordinaires  
**RÉPARATIONS**  
 Consultations gratuites

# LA SENTINELLE

## Raisonnements d'économistes bourgeois

Monsieur le Dr Max Reutter, rédacteur de *La Suisse libérale* reproduit dans son journal, en partie, un de mes articles sur les causes du renchérissement de la vie et prétend que c'est se moquer du public d'affirmer, comme je l'ai fait, que les tarifs douaniers ont causé l'élévation du prix du lait, des fruits et des légumes, alors que ces denrées ne sont soumises à aucun droit d'entrée en Suisse.

Certes, les fruits, les légumes et le lait ne paient aucun droit pour pénétrer dans notre pays, mais il n'en est pas moins vrai que ce sont les tarifs douaniers qui ont produit pour une grande part l'augmentation de leur prix. Je le dis sans me moquer du public, parce que c'est ainsi, et je crains bien que le public ne se moque de M. Reutter pour ne l'avoir pas compris. Je vais le lui expliquer.

Lorsqu'un pays frappe de droits d'entrée les produits de l'agriculture, l'effet n'est pas seulement d'augmenter le prix des produits qui entrent du montant des droits perçus, mais encore de faire augmenter le prix de tous les produits similaires issus du sol indigène et cela en général dans des proportions plus fortes que celles indiquées par les tarifs douaniers.

Ainsi lorsque la Confédération prélève environ 11 millions de droit sur les produits de l'agriculture entrant en Suisse, le peuple suisse ne supporte pas seulement cette augmentation de 11 millions de francs mais une augmentation peut-être huit ou dix fois plus forte, car ce qui entre en Suisse n'est qu'une petite partie de la consommation totale du pays. Les droits sur le beurre, le saindoux, les viandes, le bétail, les œufs, le fromage, le miel, les légumes secs ont donc permis à l'agriculteur de produire toutes ces choses à un taux beaucoup plus rémunérateur que par le passé. Par conséquent, il devenait plus avantageux pour lui de faire du fromage et du beurre avec le lait, ou d'en nourrir des veaux que de le vendre 13 ou 14 centimes le kilogramme aux marchands de lait des villes. Il lui était également plus avantageux d'employer son temps et sa terre à élever du bétail qu'à produire, des fruits ou des légumes.

Il va de soi que tout l'effort de l'agriculteur allait se porter sur la production lui donnant les plus grands bénéfices; ou bien pour qu'il ne préfère pas convertir son lait en beurre, en fromage ou en viande de boucherie, il fallait le lui payer plus cher. C'est ce qui est arrivé et ce qui arrive tous les jours. De même pour les fruits et légumes.

Les affameurs de Berne savaient bien qu'il suffisait de frapper la plupart des produits de l'agriculture pour que tous augmentent, y compris le lait, et je me demande si ceux qui feignent de l'ignorer n'ont pas pour but d'abuser le peuple.

Et voilà, M. Reutter, comment il se fait que les tarifs douaniers ont causé le renchérissement de produits qui entrent en franchise. Le premier vacher venu le comprend très bien et vous le confirmera. A défaut quelques semestres d'économie politique vous en donneront une très vague idée.  
C. Naine.

P.-S. — Voici à l'usage de nos lecteurs et aussi de M. Reutter, s'il veut bien, un tableau des droits perçus en 1909, en Suisse, sur les produits de l'agriculture. La Confédération a encaissé :

	Francs
Sur les farines et céréales	5,320,085
Sur le bétail	2,503,118
Sur les viandes conservées ou abattues	1,688,867
Sur le beurre et ses succédanés	456,227
Sur les raisins frais	205,845
Sur les légumes secs	184,568
Sur le fromage	139,694
Sur le miel	114,100
Sur les œufs	138,791
Sur les fruits secs	73,671
Sur le saindoux	85,611
<b>Total</b>	<b>11,010,577</b>
On pourrait encore ajouter les droits sur les vins	14,389,014
Nous avons alors comme total	25,399,596

## Comment naît le capital

La naissance du Capital revient à ceci : trouver une marchandise qui rapporte plus qu'elle n'a coûté; une marchandise qui puisse croître en valeur.

Cette marchandise si singulière existe : c'est la puissance ou force de travail.

Le capitaliste, en effet, achète la force de travail que doit vendre l'ouvrier pour entretenir sa famille et lui-même. Cette marchandise subit, comme toute autre, l'effet du prix déterminé par l'utilité dernière. Ceci nous amène à cette conclusion importante: *le travail nécessaire pour produire la force de travail est égal au travail qu'il faut pour produire les choses nécessaires au travailleur.*

Trois éléments sont indispensables à la production: la force de travail (ouvrier), la matière première (fer, coton, bois), le moyen (usine, machines, outils).

Le capitaliste qui possède les deux dernières et une réserve de bien, peut acheter la force de travail de l'ouvrier au minimum parce que l'ouvrier ne possède que cette force et aucune réserve de biens pour vivre dans l'attente.

Le capitaliste fera produire à cette force achetée à bas prix le plus possible. S'il ne fait aucun bénéfice sur la matière première, ni sur la machine, il revend par contre le produit du travail beaucoup plus cher que la force de travail.

Cette dernière marchandise est élastique. Achetée au minimum et vendue au maximum, elle s'accroît sans aucun effort.

Elle rend plus qu'elle ne coûte. Ainsi est résolu le problème et le capital est né... sur le dos des travailleurs sans que leurs mains puissent le saisir jamais.

Il suffit, dès lors, de constater qu'aucune richesse ne peut naître sans le travail ou la nature pour comprendre combien illégitime est la propriété capitaliste.

La nature appartient de droit à tous. Le travail aux travailleurs. Ceux-ci ont donc un double droit au capital et... il en sont dépossédés. Messieurs, saluez l'ordre capitaliste.  
E.-P. G.

## Lettre de St-Imier

Avez-vous entendu la chanson comique qui se termine à chaque couplet par les mots suivants: «Nous étions sept; il y avait, etc., etc.». Cette scie est ancienne, mais elle est fort en vogue à Saint-Imier. En effet, ils étaient sept, les spécialistes!

Mais il y en a un qui mérite spécialement les honneurs de la sellette et ce serait faillir à mon devoir que de ne pas l'encenser comme il le mérite.

Figurez-vous un petit homme, d'aspect très froid, plat et servile devant les puissants autant que dur et hautain devant les faibles ou ses égaux. Ce petit homme est saturé d'honneurs: pas une commission, pas un service administratif dont il ne fasse partie. Il fait peu de bruit et peu de travail, mais il palpe: pour lui, c'est l'essentiel.

Ce petit homme, qui est arrivé si haut en le voulant et si bas en le sachant, a eu une lueur d'honnêteté. Lors du conflit des Longines, il a donné sa démission de toutes ses charges et fonctions. Une solution étant

intervenue, notre cumulard a retiré toutes ses démissions, sauf celle de la commission de l'école primaire, qui n'est d'ailleurs... pas rétribuée.

Moutons de Saint-Imier, combien de temps encore vous laisserez-vous tondre la laine sur le dos par des individus de cette trempe; une fois de plus, vouez au mépris ce sinistre farceur. Brutus.

*Note de la Rédaction.* — Faites mourir cet insatiable par indigestion. Tenez, voici la fête de gymnastique à Saint-Imier qui approche. Bombardez-le de tous les comités: livres et liquides, police, logements. Faites un poste spécial pour lui: liquidation des planches de l'emplacement de fête! Ça rapporte!

## Correspondance

Villeret. — Camarades, nous serons appelés prochainement à une assemblée municipale. C'est le moment de sortir de notre torpeur et de montrer par notre présence, notre force et de faire valoir nos droits. Il ne doit plus être dit que nos affaires communales sont l'apanage de quelques privilégiés. Nous entendons désormais pouvoir exercer notre contrôle sur toutes nos administrations et faire savoir à ceux qui nous tapent continuellement dans le dos, à commencer par notre premier magistrat que notre ménage commun n'est pas leur propre chose.

Malheureusement un de nos soutiens a démissionné de son mandat de conseiller. Ne devons-nous pas insister auprès de lui pour qu'il reprenne la place qu'il occupait avec distinction. Si nos efforts sont inutiles songeons alors sérieusement à la situation.

Du Vallon. — C'était pendant la dernière grève. A l'atelier arrive un jour la nouvelle, bonne pour des uns, très défavorable pour d'autres que certaines fabriques de La Chaux-de-Fonds n'adhèrent pas à cette tentative d'affamer l'ouvrier, au lock-out. Un bonhomme, ouvrier lanternier spécialiste en délation, apprend ce fait avec stupéfaction. Il est furieux, désappointé, hors de lui. Reporter de première force il n'a qu'une pensée: avertir son seigneur et maître de la catastrophe. En boulet de canon emportant une jambe de bois il pénètre au bureau. Le patron n'y est pas. Un ouvrier s'y trouve par hasard. Notre éclaireur ne l'aperçoit pas et aveuglé d'indignation il lance la phrase fatidique, son dernier cri du cœur, celui qui montre son attachement inaltérable à la cause des petits: «Ces c.... de fabricants de la Chaux-de-Fonds qui ne veulent plus faire le lockout à présent!!! Tout à coup il voit et comme pétrifié arrête là sa déclaration. Horreur! il vient de remarquer que ses paroles portent à faux. Sa retraite est alors plus rapide encore que son entrée. Quelques jours plus tard, un samedi! Silencieux et conscients de leurs devoirs les ouvriers dévissent les étaux, emballent les outils. Notre même bonhomme, syndiqué autrefois parcourt l'atelier, est aux aguets. D'un air contristé, une larme à l'œil et la joie au ventre — j'allais dire au cœur — il exprime à toutes ces victimes l'expression de sa douleur crocodilesque, de sa compassion chrétienne et de ses regrets jésuitiques.

Voilà la conduite de l'hypocrite parvenu d'aujourd'hui; quatre-vingt-dix fois pour cent ces spécimens sont des innocents, des cœurs purs; ils couvrent la nudité de leur égoïsme et de leur lâcheté sous le manteau puissant et protecteur de l'église. Nous les voyons jadis para-

der dans nos cortèges du 1<sup>er</sup> mai; aujourd'hui nous les retrouvons débitant et mouchardant la classe qu'ils encensaient, il est vrai, dans un but tout intéressé. Leur âme gangrenée semble somnoler, mais la sournoiserie se réveille soudain, semblable à ces nocturnes oiseaux de proie fouillant les taillis, lorsqu'elle se retrouve dans son obscure sphère d'action. Voilà la formule type de ce phénomène. Voyons ce qui peut bien procurer à notre particulier ce don spécial, surnaturel ou magique. C'est probablement sa lanterne. Parfois sa lumière lui révèle l'éclat scintillant et vermeil des revendications prolétariennes, mais transformation mirifique, elle se ternit bientôt, devient pâlotte et s'évanouit enfin dans l'ombre de la noirceur de l'aplaventrisme. C'est que la veulerie, l'égoïsme, la lâcheté viennent de reprendre leurs droits.

Ouvriers, observe, médite et souviens-toi!

## Pour la jeunesse

De la discussion jaillit la lumière. C'est ainsi qu'au cours de la réunion intime, à l'occasion du départ de Naine, celui-ci, toujours clairvoyant, de même que Graber dans différents articles de la *Sentinelle*, insistaient sur la nécessité de former la jeunesse afin de toujours recruter parmi elle, un élément capable et résolu d'affronter les luttes pour l'évolution sociale, avec énergie, droiture, mais surtout avec désinrétessement.

Il existe, il est vrai, quelques groupes d'études sociales, mais en général vous y rencontrez, surtout des camarades déjà convaincus et même des cheveux blancs, alors que la jeunesse de 16 à 20 ans ou 25 ans, fait par trop défaut.

Or, pour éviter cette anomalie, créons pour la gent scolaire des écoles socialistes du dimanche, préparons dès leur tendre jeunesse, ces petits cerveaux, à l'idée des principes de justice, du syndicat, de la coopérative, de la lutte antialcoolique. Suivons d'étape en étape, conservons d'âge en âge parmi nous cette future armée d'êtres conscients; car, s'il est pénible à un père ou à une mère de défendre à leurs enfants d'aller à l'école du dimanche, il est encore plus pénible de savoir qu'avec le système actuel, on leur fausse les idées par des thèses démodées, obscures et chimériques, alors que le présent et l'avenir doivent être la base de leur éducation.

Dans d'autres articles de la *Sentinelle*, il serait utile de chercher les moyens pratiques de mettre en exécution de cette nouvelle conception.  
Un papa.

*Note de la rédaction.* — L'idée soulevée par notre correspondant n'est pas nouvelle; il y a longtemps que des militants y ont songé, mais toujours, ils se sont heurtés à la difficulté de trouver des personnes dévouées ayant le temps de s'en occuper.

## Aux collecteurs

Camarades, Il serait très utile que tous les comptes de 1910 soient définitivement réglés dans le cours de ce mois. Nous vous prions donc de faire tous vos efforts et de passer à l'administration de préférence le lundi, le mardi et le jeudi.

Si certains camarades peuvent disposer de quelques heures, nous aurions encore des cartes à leur donner et qui devraient être mises en ordre en décembre. L'Administration.

# Coopérative des Syndicats

Epicerie — Mercerie — Boulangerie — Tissus —

Chaussures — Combustibles — Ustensiles de ménage

Service de boulangerie deux livraisons de pain par jour dans chaque magasin

Le magasin Place d'Armes 1 (Fritz Courvoisier 16)

**EST OUVERT**

**Débit de sel**

**Débit de sel**

Il serait incompréhensible que des ouvriers qui cherchent leur émancipation fassent leurs achats ailleurs que dans les coopératives.

## Outils et Fournitures d'Horlogerie

**Paix 49** Magasin de détail des mieux assortis **Paix 49**

Spécialité : pour polissage et finissage de boîtes, graveurs, emboîteurs, etc.  
Fournitures et décollages sur modèle tels que : axes, tiges, vis, poussettes, carrons, etc.  
Burins „ Magie “ pour guillocheurs, monteurs de boîtes et mécaniciens. — Bois, modèle et outillage pour le découpage. — Clous. — Papier d'emballage. Tickets d'esc. Se recom. Th. VUITEL-GABRIEL.

Caisnes d'emballage

## Grande

# Brasserie des Sports

Charrière 84

tenu par **A. Bringold**, ex-tenancier du Cercle Ouvrier

Tous les dimanches :

**Concert et Soirée familière**

Jeux de boules couvert remis complètement à neuf.

Salle pour Sociétés et Comités.

Repas de nocé. — Banquets pour Sociétés et Familles.

Tous les samedis soir ; **Souper aux TRIPES**

Charcuterie de ménage. — Marchandises de 1er choix.

Se recommande, le nouveau tenancier,

**A. BRINGOLD.**

# AU PROGRÈS

**LA CHAUX-DE-FONDS**

ET

**LE LOCLE**

CONFECTIONS <sup>PR</sup> DAMES  
ET  
ENFANTS.

NOUVEAUTÉS <sup>PR</sup> ROBES.

SOIERIES, RUBANS, DENTELLES.

TAPIS, RIDEAUX, STORES.

LINOLÉUMS, MEUBLES.



TROUSSEAUX COMPLETS.

LINGERIE CONFECTIONNÉE.

INSTALLATIONS COMPLÈTES

D'HÔTELS, PENSIONS,

VILLAS

ET

APPARTEMENTS.

# J. Gähler

4, rue Léopold-Robert

Spécialité de

## CORSETS

Ganterie — Broderie — Dentelles  
Laizes — Galons — Robes brodées  
Sous-vêtements pour Dames  
Messieurs et Enfants.

Cravates, Cois, Parures, Jupons, Blouses  
Peignes — Mouchoirs — Monogrammes  
Articles <sup>pr</sup> enfants et bébés — **MERCERIE**



15, rue DIRECTOIRE

ETUDE

## A. Löwer

AVOCAT

22, Rue Léopold-Robert 22

Procès-civils. — Défenses devant la Cour d'assises, les tribunaux correctionnels et de police.

Assurance et Règlement des accidents du travail.

Gérance - Recouvrement

Bureau d'annonces

de la „Sentinelle“

Rue du Doubs 97

# Etrennes!

Joli choix d'Articles utiles et fantaisie

pour **CADEAUX**

## Au Magasin Anglais

9, RUE NEUVE, 9

Très grand Assortiment de

Cravates, Gants, Mouchoirs, Bretelles

Bonneterie, Sous-Vêtements en tous genres, etc.

Caleçons Réforme :: Articles de sport

## Mme Dumont

Coiffeuse

10, rue du Parc, 10

Téléphone 455

Spécialité Schampoing-Friction à la Quinine, aux Racines d'Orties, au Suc de Bouleau, aux Camomilles, à la Violette et à tous parfums.

## A. CORLET

Mécanicien-Modéleur

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7b

Réparation de Machines Agricoles

Pinces pour Graveurs

Emaillage au Four p. Vélos, Motos

# ACHETEZ VOS ÉTRENNES

EN ARTICLES UTILES

aux Etablissements Jules Perrenoud & Cie, Léopold-Robert 42-46

Choix magnifique en **MEUBLES** de tous genres

Tapis de table. Descentes de lit. Milieux de salon. Fauteuils. Chaises fantaisie. Glaces

Prix très avantageux

Prix très avantageux

# LA SENTINELLE

## Croyance et Raison

Quelques difficultés qu'il y ait à découvrir des vérités nouvelles, il s'en trouve de plus grandes encore à les faire accepter.

LAMARCK.

La très grande majorité des hommes n'ont pu encore donner à leur intelligence une activité libre, affranchie des croyances et des préjugés.

Même ceux qui se réclament de la science et qui devraient n'accepter que les résultats de l'expérience et de l'observation, demeurent d'une crédulité renversante à l'égard de croyances scientifiques anciennes et d'une incrédulité inconcevable en présence d'expériences scientifiques révolutionnaires.

Galilée, un jour, réunit les professeurs de l'université de Pise et, en leur présence, fit tomber du haut de la tour un boulet et une balle de plomb. Les deux objets arrivèrent sur le sol en même temps. Ce fait prouvait que des corps de poids différents tombent cependant avec la même vitesse. Que firent nos savants? Ils doutèrent de la loi de Galilée étayée par une démonstration évidente pour continuer à ajouter foi à la loi qu'Aristote avait formulée près de 20 siècles auparavant.

Quand Pasteur, après des expériences répétées et soigneusement contrôlées, avec un appareil scientifique des plus sérieux, se présenta devant l'Académie de médecine pour faire une des plus graves communications qui aient jamais été faites, celle sur les causes du charbon, nos savants lui rirent au nez!

Gustave Lebon, une des illustrations de la science française, a pu écrire ces mots:

« Les vérités scientifiques nouvelles ont assurément l'expérience et le raisonnement pour base, mais elles ne se propagent que par le prestige, c'est-à-dire quand elles sont énoncées par des savants auxquels leur situation officielle donne du prestige aux yeux du public scientifique ».

Si donc, des savants, des hommes de science, habitués aux expériences et aux contrôles, ont tant de peine à se libérer et à accepter une loi nouvelle basée sur des preuves, faut-il s'étonner que la grande masse des humains que n'a pas encore effleurée l'esprit scientifique, s'en tienne avec une persistance telle à des croyances qui ne sont pas d'ordre scientifique. Croyances religieuses, croyances politiques, croyances pédagogiques.

L'autre jour, des musulmans, en Inde, voulaient tuer une vache. Des indigènes pour qui cet animal est sacré, s'y opposèrent, une bagarre s'en suivit, et il y eut des blessés et des morts.

Combien de chrétiens, combien de doctes professeurs, combien d'économistes ont souri de pitié. Peut-on en arriver-là pour une vache! Faut-il être assez ignorants!

Eh! tout beau messieurs! Vos croyances sont-elles plus légitimes que la leur? Si c'est l'âge qui en fait la valeur, la leur remonte à une antiquité beaucoup plus respectable. Si c'est le nombre des adhérents, la différence n'est pas en votre faveur.

Reste la raison. En faites-vous meilleur usage et ne vous méfiez-vous point d'elle comme d'une drogue capable d'intoxiquer votre foi!

Sorti à peine de l'ère de la superstition, l'homme a encore un penchant presque invincible à y retourner.

Une sérieuse révolution économique venant jeter le trouble en ses

conceptions sera encore un des meilleurs moyens de faciliter le développement de l'esprit scientifique en permettant de donner enfin à la raison la préséance sur la croyance.

E.-P. G.

## Correspondance du Vignoble

### Pêcheurs, organisons-nous!

Comme l'ont fort bien fait remarquer dernièrement les journaux du canton de Vaud « il est une catégorie de citoyens auxquels on ne pense pas beaucoup, mais qui pourtant méritent comme tels les sympathies et l'appui, non seulement de nos gouvernements cantonaux et fédéraux, mais aussi de toute la population suisse ».

Les pêcheurs de profession dont il est parlé ici ne rencontrent guère chez nous l'appui des gouvernements. La pêche est pourtant un métier honorable qui fait vivre beaucoup de familles et qui met en valeur une richesse nationale au même titre que les forêts et domaines. Elle devrait donc faire partie de ce département, avec un directeur-inspecteur de la pêche compétent, qui surveillerait la pêche et les pêcheurs, mais aussi les garde-pêche (art. 6 du règlement pour l'exécution du concordat), et la pisciculture (bien inutile dans notre lac) et qui réprimerait les abus tant d'un côté que de l'autre.

Quand on parle de pêche à bien des gens, ils songent immédiatement à l'inoffensif passe-temps des pêcheurs à la ligne ou autres amateurs, mais ceux qui ont pu habiter au bord de la mer ou des grands lacs savent que c'est une profession, un métier pénible et dangereux souvent, et que ces pêcheurs-là sont des ouvriers comme les autres, ou de tout petits patrons n'ayant généralement pour tout bien que leur canot et leurs engins de pêche.

Cette profession est honorée partout ailleurs que chez nous, et c'est d'elle que sortent les braves marins civils ou militaires — ou simplement les pontonniers en Suisse.

Il est bien entendu que dans tout ceci, nous parlons des pêcheurs honnêtes, qui sont heureusement la grande majorité, respectant les lois si injustes qu'elles soient, et non des braconniers, leurs pires ennemis par le grand préjudice moral et matériel qu'ils leur causent.

En présence de la situation actuelle, ils ont formé le projet de s'associer ou « syndiquer » afin de pouvoir faire entendre leurs réclamations dans tous les cas qui peuvent se présenter, aussi bien pour demander l'examen et la révision de certaines parties de la loi si on reconnaît que c'est juste, que pour signaler les abus, inévitables avec notre organisation actuelle. Isolément, un pêcheur ne peut se faire entendre et n'est pas écouté; la voix d'une association aura plus de portée.

La pêche met en valeur une importante richesse nationale de la Suisse. Citons, par exemple, les journaux vaudois: La pêche dans les eaux suisses du Léman, rapporte bon an mal an, au bas mot un million de francs. C'est donc un élément dont il faut tenir compte. Il en est de même dans nos lacs, et c'est le moment d'aviser pour l'importante population des pêcheurs de notre pays.

Mais qui les connaît, ces braves pêcheurs?... Il n'y a guère que les riverains. Ou peut-être encore d'une autre façon, le pouvoir qui a organisé

la manière forte contre certains braconniers, tentés pour un manque de surveillance? Nous disons encore une fois que ceux-ci sont les ennemis des pêcheurs honnêtes, mais est-ce bien le moyen de les ramener au bien?

De quel cerveau de bureaucrate sort l'art. 36 du Concordat sur la pêche, qui pour une deuxième récidive à la police de la pêche, expulse un citoyen du lac, c'est-à-dire le condamne, lui et sa famille, à la misère pendant 2 à 5 ans! Ce monstrueux article a déjà été signalé lors de l'apparition du Concordat en 1903. Il est tiré, paraît-il, de la loi fédérale sur la pêche, c'est pourquoi tous les pêcheurs de la Suisse doivent demander sa révision. Dans aucune autre profession un ouvrier ne peut être privé de son métier pour des contraventions de police et il est urgent d'aviser sans retard.

Que dire des abus qui se produisent et à qui s'adresser puisque nous n'avons pas encore véritablement un inspecteur ou directeur spécial compétent pour la pêche. Cette place est remise à un préfet, fonctionnaire très honorable, mais ne connaissant rien de la pêche. (Que dirait-on de cela à l'étranger!) Il faudrait une surveillance incessante des pêcheurs, mais aussi des agents, pisciculteurs, etc. Que dirait, par exemple, un inspecteur, de ceci, — si le fait est réel — la pêche de la palée défendue sévèrement aux pêcheurs neuchâtelois, pendant que les pêcheurs de Portalban, Chevroux, Estavayer, etc. pêchent ce poisson en décembre pour l'établissement neuchâtelois de pisciculture, etc. Les pêcheurs neuchâtelois pourraient se demander si la loi est la loi, et si le Concordat est un vain mot. N'y a-t-il pas d'autres faits encore plus graves qu'un pêcheur isolé n'oserait pas signaler de crainte d'être traité d'imposteur, et poursuivi?

Un courageux citoyen a été condamné, ayant dit ceci dans un journal neuchâtelois, à propos d'une contravention de pêche:

« Où es-tu, président Magnaud! où es-tu bon juge, défenseur des petits et des humbles, commentateur juste et humain de la loi, toi pour qui un accusé n'est pas un condamné d'avance!... Il paraît que tu ne fais pas école chez nous. On ne regarde que le rapport de l'agent, on écoute à peine l'accusé... Vous avez tant d'amende, tant de frais ».

Autre citation: « Pas une semaine ne s'écoule que nous ne lisions des jugements judiciaires qui provoquent de la part du « bon sens humain » un hochement de tête significatif; nombre de décisions émanées de nos tribunaux supérieurs ou ordinaires semblent presque incroyables et la culture juridique tant vantée est presque toute formelle, aucunement réelle. (Ces paroles sont du célèbre philosophe moniste Hæckel) ».

*Dura lex sed lex.* Le pêcheur devrait pouvoir se dire: La loi est dure, mais puisque je l'observe scrupuleusement, je suis tranquille... Hélas!...

Les pêcheurs associés — non seulement du canton, mais de tout le lac et ensuite de toute la Suisse — choisiront un ou deux bons avocats qui se mettront vite au courant de la pêche et des lois qui s'y rapportent afin de pouvoir défendre efficacement la grande société des travailleurs des

(\*) Se rattachant à cette question, nous parlerons prochainement des Juges qui devraient sortir du peuple et être nommés par le peuple, et du projet d'une publication importante: *Revue de la Justice*, qui transcrita avec explications parallèles, commentaires, etc., les jugements des tribunaux suisses et européens.

lacs, qui doivent avoir large place au soleil comme les autres.

Pour terminer, un conseil à tous nos collègues. Nous vous engageons, chers amis, à venir grossir les rangs des socialistes. Dans certains milieux on fait à dessein la confusion entre socialistes, communistes, anarchistes, etc. Ne vous y laissez pas prendre. Qui défend les intérêts du peuple, sinon les journaux et les députés socialistes! Le socialisme réel, juste, pacifique, intègre, est l'avenir, l'espoir des humbles et des déshérités, et du reste de tous les citoyens en général. Regardez l'Allemagne. (On ne nous soupçonnera pas de tendresse et de partialité en sa faveur). Le socialisme y prend un développement chaque jour plus imposant. Quand les socialistes seront la majorité, ils proclameront (que ceci nous fasse aussi réfléchir) la République; non pas la république oligarchique, mais la république sociale.

Un groupe de pêcheurs.

## Ici & Là

**Après la grève.** — D'un article de notre camarade Paul Passy, commentant les événements de la grève des cheminots français, nous extrayons ce qui suit:

Qu'il y ait eu d'un côté et de l'autre des actes très fâcheux, oui. De ces excès, il y en a, de part et d'autres, dans toutes les guerres; on peut le regretter, mais il est inutile de s'y arrêter. Surtout il ne faut pas que ces détails nous masquent le fond de la question et nous empêchent de nous demander avant tout: de quel côté est le droit.

Enfin nous poserons la question: Cet état de guerre sociale doit-il durer toujours? Et nous répondrons, il doit finir mais *seulement par la victoire définitive de l'un des partis en présence.*

Où bien la classe ouvrière définitivement matée par le pouvoir de l'argent et réduite à l'impuissance absolue, rentrera docilement dans le rang et consentira à être exploitée selon le bon plaisir des possédants.

Où bien la force de l'Argent sera brisée, la concurrence détruite, la crainte de la misère et l'appât du gain seront remplacés par les mobiles plus élevés, et sur les ruines de la Société capitaliste s'élèvera une société de travailleurs librement associés.

**La situation du paysan.** — Elle n'est point enviable partout. A mesure que les denrées augmentent de valeur, le propriétaire capitaliste hausse le prix du fermage, et les banques le taux de leurs prêts. Le propriétaire cultivant son propre fond sans rien devoir à personne, tend à disparaître. Des calculs ingénieux et exacts ont prouvé que, au taux actuel de l'argent, une hypothèque égale au 3/5 de la taxe cadastrale absorbe totalement le labour du paysan.

Sur le sol vaudois, la dette hypothécaire dépasse les 3/5 de la taxe cadastrale comme nous l'avons montré récemment. La majorité des agriculteurs sont donc expropriés par le capital au même titre que l'ouvrier; c'est le point qu'il faut mettre en lumière avec habileté et persévérance, d'autant plus que cette situation est celle non seulement du paysan vaudois, dit le *Grütli*, mais de l'agriculteur suisse en général.

Editeur responsable: Société d'Édition et de Propagande Socialiste, La Chaux-de-Fonds.

# Brasserie de la Comète

15584

ULRICH FRÈRES

H 12650C

Pendant les Fêtes de Noël et Nouvel-An



## Bock-Bier

ainsi que chez tous leurs clients

# AU PROGRÈS LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

CONFECTIONS <sup>PR</sup> DAMES  
ET  
ENFANTS.

NOUVEAUTÉS <sup>PR</sup> ROBES.  
SOIERIES, RUBANS, DENTELLES.  
TAPIS, Rideaux, STORES.  
LINOLÉUMS, MEUBLES.



TROUSSEAUX COMPLETS.  
LINGERIE CONFECTIONNÉE.  
INSTALLATIONS COMPLÈTES  
D'HÔTELS, PENSIONS,  
VILLAS  
ET  
APPARTEMENTS.

## Librairie Coopérative

Léopold-Robert, 43

Articles de Maroquinerie  
Porte-livres - Porte-cartes - Porte-feuilles  
Porte-monnaie - Serviettes - Agendas  
Papeteries fines et ordinaires

Articles de Peinture  
Albums en tous genres - Jeux de famille  
et de construction  
Livres d'Etrennes - Encriers de luxe

OUVRIERS SOYEZ DES COOPÉRATEURS

## Etrennes! Etrennes!

Grand choix de  
**Panneaux et Cadres fantaisie**  
pour Photographies  
Etuils de montres - Boîtes à Gants - Cassettes  
Prix sans concurrence

Se recommande : **Georges STEHLÉ**  
53, Rue du Progrès, 53 — La Chaux-de-Fonds

## Vve BERLINCOURT

31, Rue de la Serre, 31

A l'occasion des fêtes de fin  
d'année : Grand choix de  
**Cartes postales illustrées**

**CIGARETTES**  
Cigares et Tabacs

en tous genres

Très beau choix d'Etuils

**PIPES - PIPES**

Le magasin restera ouvert  
les deux derniers diman-  
ches de l'année.

## A. CORLET

Mécanicien-Modéleur

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7b

Réparation de Machines Agricoles

Pinces pour Graveurs

Emaillage au Four p. Vélos, Motos

## Grande Brasserie des Sports

84, CHARRIÈRE, 84

tenu par A. BRINGOLD, ex-tenancier du Cercle ouvrier

A l'occasion des Fêtes de fin d'année

## Repas de Familles

Petits soupers. — Mets chauds et froids.

SOIR DE SYLVESTRE

## Souper aux Tripes

Concert et Soirée familière

1<sup>er</sup> et 2 Janvier 1911, dès 3 heures de l'après-midi

## Soirée dansante

Orchestre EXCELSIOR

Se recommande : Le tenancier.

## Etrennes!

Joli choix d'Articles utiles et fantaisie  
pour **CADEAUX**

## Au Magasin Anglais

9, RUE NEUVE, 9

Très grand Assortiment de  
Cravates, Gants, Mouchoirs, Bretelles  
Bonneterie, Sous-Vêtements en tous genres, etc.  
Giletons Réforme :: Articles de sport

## PHARMACIE COOPÉRATIVE

### Essence de Salsepareille iodurée : PURITAS

le plus puissant dépuratif du sang le litre fr. 6.— le ½ litre 3,50

Les ordonnances sont adressées par retour du courrier contre rem-  
boursement. H9591C 14750

Huile de foie de morue, qualité supérieure, fr. 1.60 le litre

L'officine No 1 (Rue Neuve 9), est d'office pour le service de nuit

## Bibliothèque publique

La Bibliothèque sera fermée le samedi 31 après-midi, le  
lundi 2 janvier et le mardi 3. La salle de lecture sera ouverte  
et les distributions se feront les autres jours aux heures habi-  
tuelles.

H 11167 C 15712

# J. Gähler

4, rue Léopold-Robert

## Spécialité de CORSETS



Ganterie — Broderie — Dentelles  
Laines — Galons — Robes brodées  
Sous-vêtements pour Dames  
Messieurs et Enfants.  
Cravates, Cols, Parures, Jupons, Blouses  
Peignes — Mouchoirs — Monogrammes  
Articles p<sup>r</sup> enfants et bébés — MERCIERIE

## Outils et Fournitures d'Horlogerie

Paix 49 Magasin de détail des mieux assortis Paix 49

Spécialité : pour polissage et finissage de boîtes,  
graveurs, emboîteurs, etc.  
Fournitures et décollages su modèle tels que :  
axes, tiges, vis, poussettes, carrons, etc.  
Burins „Magie“ pour guillocheurs, monteurs  
de boîtes et mécaniciens. — Bois, modèle et outill-  
lage pour le découpage. — Clous. — Papier d'em-  
ballage. Tickets cl'esc. Se recom. Th. VUITEL-GABRIEL.

Caisnes d'emballage

Caisnes d'emballage